



20 / COHÉSION - FORMATION PROFESSIONNELLE

Digitaliser l'appareil de formation professionnel : formation à distance (FOAD)



**Augmenter le potentiel
d'offres de formation
à distance**

Description de la mesure

L'offre de formation à distance sera renforcée par un abondement au marché national existant dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences. Ces formations paraissent nécessaires compte tenu du contexte sanitaire actuel, en particulier pour les personnes fragiles ou contraintes dans leur mobilité (personnes en situation de handicap, résidents en zone rurale...).



Pilote : État (Direccte), Conseil régional



Partenaires : Pôle emploi, organismes de formation



Financement national 2021 : 160 M €



Calendrier : mise en œuvre en 2021



Démarches

Se connecter sur

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

INFORMATIONS

- Cellule d'information aux entreprises : hdf.continuite-eco@direccte.gouv.fr ou 03 59 75 01 00
- Place des entreprises : <https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr>